



ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN
MINISTRE DE LA SANTE ET DES SPORTS

ERIC WOERTH
MINISTRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.sante-sports.gouv.fr

www.comptes-publics.gouv.fr

Paris, le 29 mai 2009

Le Comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie ne déclenche pas de procédure d'alerte

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé et des Sports et Eric Woerth, ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, ont pris connaissance de l'avis du Comité d'alerte sur le respect de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) pour l'année 2009.

Ils constatent avec satisfaction que le Comité n'a pas jugé nécessaire de déclencher la procédure d'alerte et que le risque de dépassement de l'ONDAM est limité, entre 300 et 500 millions d'euros, ce qui est moins élevé que l'année dernière à la même période. L'écart par rapport à l'objectif voté par le Parlement, s'il se confirmait, serait donc inférieur au seuil d'alerte prévu par la loi (0,75% des dépenses soit 1,18 milliard d'euros en 2009).

A ce stade de l'année, les incertitudes qui pèsent sur les prévisions de dépenses sont encore fortes. Néanmoins, ces premières évaluations montrent que l'objectif voté d'une progression de 3,3 % est réaliste et permet de continuer à moderniser notre système de santé et de financer des soins de qualité, même en période de crise.

Le faible dépassement anticipé doit permettre de respecter l'ONDAM voté par le Parlement, ce qui n'a pas été fait depuis 1997. Les ministres comptent sur la mobilisation de tous les acteurs pour concourir au respect de l'ONDAM 2009 et agiront en lien avec les caisses d'assurance maladie pour atteindre cet objectif.

Contacts :

Cabinet de Roselyne Bachelot :

Guillemette Rolland, Conseillère presse et communication - 01 40 56 40 14

Cabinet de M. Eric Woerth :

Eva Quickert-Menzel, Conseillère chargée de la communication et de la presse - 01 53 18 42 96

Aurélié Herz et Daniel Baldaia, chargés de mission - 01 53 18 42 81